



## PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Calixa-Lavallée

---

Règlement n° 324  
Taxation 2022

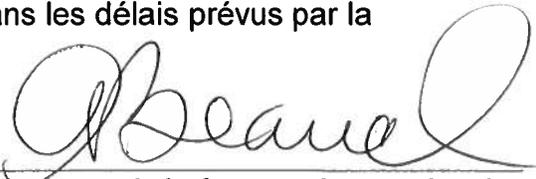
### AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance ordinaire du 8 février 2022, le Conseil municipal de Calixa-Lavallée a adopté le règlement ci-haut mentionné.

Une copie de ce règlement peut être consultée au bureau de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur dans les délais prévus par la Loi.

  
*Directrice générale et secrétaire-trésorière*  
*Anne Beauchemin*

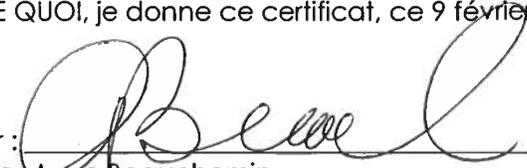
---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Anne Beauchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 9 février 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9 février 2022.

Signé par :

  
Anne Beauchemin,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière